

UN PROJET DU POUR-CENT CULTUREL MIGROS  
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE GENEVE

# BUREAU CULTUREL GENEVE

Horaires:  
Lu-Sa 12:30-18:30

Rue de Berne 63  
1201 Genève  
022 732 72 01

bureauculturel.ch  
geneve@bureauculturel.ch

Le Bureau culturel de Genève est une structure à but non lucratif. Il met à votre disposition du matériel audiovisuel et informatique à bas prix depuis juin 2006. Il propose également des initiations et des séances informatives.

## REGLEMENT

Le Bureau culturel fonctionne grâce à votre collaboration. Pour bénéficier de prestations régulières de qualité, vous devez connaître ses quelques règles et les respecter. Son utilisation est réservée à des fins culturelles, sportives ou socioéducatives.

### 1. INFOTHÈQUE

Sur place, sur le site web, sur les pages Facebook & Instagram et sur le serveur Discord, vous trouverez des informations sur la vie culturelle locale, sur des soutiens accordés à la création, des contacts professionnels, des formations proposées dans l'audiovisuel, des livres & des revues. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

### 2. SUR PLACE

Des Postes de travail sont équipés de nombreux logiciels (liste sur le site web) et accessoires. Leur réservation est possible du lundi au vendredi. Le stockage de fichiers est temporaire sur les ordinateurs vidés 4 fois par an (solstices & équinoxes). Le Bureau culturel décline toute responsabilité relative aux données laissées sur place. L'arcade loue des disques durs externes et vend des clés USB.

### 3. COPIES, TRANSFERTS & IA (INTELLIGENCES ARTIFICIELLES)

La copie de matériel protégé par des droits d'auteurs est interdite. Pour travailler avec des IA, il est recommandé de ne pas inclure l'influence d'autres artistes que vous-même dans vos prompts.

Pour la duplication de CDs & DVDs, veuillez bien contrôler vos originaux. L'usage de votre propre papier peut provoquer une panne de l'imprimante et impliquer des frais de réparation à votre charge. Veuillez nous consulter ou vous servir des divers papiers en vente au sein du Bureau culturel.

Les erreurs et tests réalisés lors des impressions, copies ou transferts vous sont facturés.

### 4. LOUER

Les réservations se font uniquement sur place ou par téléphone durant les heures d'ouverture. Une pièce d'identité valable est à présenter systématiquement à chaque retrait de matériel.

#### 4.1. INSCRIPTION

L'inscription est GRATUITE & indispensable pour tout retrait de matériel. Elle n'est pas nécessaire pour travailler sur place, ni pour suivre nos initiations et nos séances informatives.

Il faut être domicilié·e en Suisse.

Vous devez remplir le formulaire et l'accompagner des quelques documents originaux listés sous sa flèche. Le dossier d'inscription complet doit être présenté au guichet du Bureau culturel pendant ses heures d'ouverture, au moins 7 jours avant la première réservation.

Les documents originaux sont rendus après vérification et scan. Concernant le justificatif de domiciliation, un document .pdf reçu d'un de vos fournisseurs peut nous être transmis par e-mail.

#### 4.2. HORAIRES DES LOCATIONS

Retrait du matériel réservé:

Lu-Sa 14:00-18:00

Dépôt du matériel:

Lu-Sa 12:30-13:30

## 4.3. FRAIS D'ANNULATION

Il n'y a pas de frais d'annulation si elle est demandée au plus tard 15 jours avant la date de retrait, si la réservation est faite le jour même ou encore sur présentation d'un certificat médical.

Frais d'annulation avant la date du retrait (% du prix de la location):  
de 0 à 4 jours: 100% /// de 5 à 7 jours: 50% /// de 8 à 14 jours: 25%

Un non-retrait implique 100% de frais d'annulation et la suppression de toutes vos futures réservations avec frais supplémentaires éventuels. Au 3<sup>e</sup> non-retrait, la collaboration s'arrête dans tous les Bureaux culturels.

## 4.4. AUTRES FRAIS

Une restitution de plus de 30 minutes de retard (dès 14:01) entraîne la facturation d'un jour de location supplémentaire. Pour chaque jour de retard (et sans nouvelles), le triple du montant journalier est dû et les forfaits (week-end et semaine) ne s'appliquent plus. Le Bureau culturel se réserve la possibilité d'engager des poursuites en cas de retard prolongé.

Des frais peuvent être réclamés par batterie rendue mal chargée, par outil rendu sale, par câble rendu mal enroulé, etc.

## 5. PAIEMENTS

L'utilisation sur place est à payer comptant avant de partir. Le montant d'une location doit être payé le jour du retrait ou avant. Tous les paiements se font uniquement en francs suisses.

Payer en espèces est toujours possible sur place pour obtenir un ticket de caisse relativement détaillé. Sans ticket de caisse, seul le contrat de location présente les détails de la facturation.

Ces modes de paiements sont désormais acceptés et sans montant minimum: les cartes bancaires Maestro, MasterCard, PostFinance & Visa ou l'application Twint.

Il vous est possible de payer une réservation par virement bancaire au moins 3 jours ouvrés en amont de la date de retrait. Il nous faudra une capture d'écran ou un .pdf de la transaction par e-mail dès que possible.

CCP: 17-673176-2

Association Bureau culturel, Rue de Berne 63, 1201 Genève

IBAN: CH57 0900 0000 1767 3176 2

BIC: POFICHBEXXX

## 6. RESPONSABILITÉ & ASSURANCE

Le matériel doit être retiré par la personne inscrite qui l'a réservé et sur présentation d'une pièce d'identité strictement valable. Il faudra un justificatif de moins de 3 mois pour signaler un changement d'adresse.

Vous êtes responsable du matériel que vous utilisez sur place ou que vous louez. Vous devrez payer les frais de réparation ou la valeur de remplacement du matériel cassé ou non-restitué (montants mentionnés dans le contrat de location + éventuellement 20 CHF de frais de dossier).

Nous vous conseillons de contracter une assurance adéquate pour le matériel de votre location, sur la durée et la destination de son utilisation ou de vous renseigner sur les conditions de votre RC.

## 7. CAUTION

Le Bureau culturel se réserve la possibilité de demander une caution au retrait d'une location.

## 8. SAVOIR VIVRE

Nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes, vols ou dégâts causés à vos affaires personnelles dans l'enceinte du Bureau culturel.

Le Bureau culturel est un espace sans tabac et sans alcool. Merci de respecter au maximum l'environnement studieux et de passer vos appels téléphoniques en dehors de l'arcade si possible. Le Bureau culturel se réserve la possibilité d'exclure les client·e·s indélicat·e·s.

## 9. SUGGESTIONS

Vos suggestions sont toujours les bienvenues pour la bonne évolution des services du Bureau culturel.

